

Commune de
MONCE EN BELIN

Dossier n° DP0722002600016

Date de dépôt : le 18/02/2026
Demandeur: Monsieur SEMONIN Sébastien
Adresse du demandeur: 72 BOULEVARD
DES AVOCATS 72230 MONCE EN BELIN
Nature des travaux: CLOTURE
Adresse terrain: 72 BOULEVARD DES
AVOCATS 72230 MONCE EN BELIN

LRAR: 88000073236780I

**Déclaration Préalable Maison Individuelle
Retrait au nom de la commune**

Le Maire de MONCE EN BELIN,

Vu la demande de déclaration préalable déposée le 18/02/2026 par Monsieur SEMONIN SEBASTIEN ;

Vu l'objet de la demande pour : CLOTURE,

Sur le terrain :

- cadastré AO-0118 d'une superficie de 1628 m²,
- situé 72 BOULEVARD DES AVOCATS à MONCE EN BELIN,

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme intercommunal approuvé ;

Vu la déclaration préalable tacite le 18/03/2026 ;

Vu le courrier électronique de Monsieur SEMONIN SEBASTIEN en date du 13/04/2026 sollicitant le retrait de la Déclaration Préalable Maison Individuelle précitée ;

ARRETE

Article 1

La déclaration préalable est retirée.

A MONCE EN BELIN, Le 27 avril 2026.

P/o Le Maire,

Adjointe par délégation du Maire.

Mme Océane ARNAUD.



Publié le 28 AVR. 2026

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales. Elle est exécutoire à compter de sa réception.

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les arrêtés délivrés au nom de l'État. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite). **Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.**